

PROJET INPROVE

LA COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE MISE EN VALEUR

L'université de Guelma organise des journées de formation sur «L'évaluation des compétences», du 23 au 25 octobre, dans le cadre du projet européen ERASMUS + KA2 InPROVE Capacity Building in Higher Education, financé par l'Union européenne.

Le P^r Messaoud Boulouh, coordinateur local et membre du comité de pilotage du projet, nous explique que «ce projet vise la valorisation de l'expérience professionnelle déjà acquise par des personnes titulaires d'un baccalauréat et qui n'ont pas eu la chance de poursuivre des études universitaires ; cette opération concerne tous les salariés et les employés dans les différents domaines et secteurs. Cela se fait à travers l'évaluation de cette expérience sous forme d'un dossier préétabli, ce dernier sera étudié par une commission universitaire spéciale, qui décide d'octroyer des diplômes universitaires dans le cas d'une validation totale des compétences. Par contre, et en cas de validation partielle, le candidat doit compléter ses compétences professionnelles et repasser encore une fois devant le jury. Cet événement verra la participation de 6 universités algériennes, en l'occurrence : les universités de M'Hamed-Bougara de Boumerdès, Aboubekr-Belkaïd de Tiemcen, 8-Mai 1945 de Guelma, Saâd-Dahlab de Blida, Abdelhamid-Ibn-Badis de Mostaganem et celle d'Oum El-Bouaghi, ainsi que 4 universités européennes, à savoir celles de Montpellier de Perpignan, Via Domitia, Barcelona et Porto, deux partenaires associés, Office Wallon de la formation pro-

fessionnelle et de l'emploi (Le Forem) et Arches, ainsi que deux autres non universitaires algériens. Tandis que sa coordination internationale est assurée par l'université française de Montpellier sous la supervision du P^r Mohammed Nadjib Kazi Aoual».

Le professeur Tairi Abdelaziz, le coordinateur national du projet in PROVE (initialisation du processus de validation des acquis de l'expérience par l'enseignement supérieur en Algérie), a déclaré à *El Moudjahid* que «ce projet vient de répondre à un besoin et aux préoccupations du secteur industriel, car, pour évoluer dans le secteur industriel, on doit obtenir un diplôme supérieur». Donc, «la VAE (Validation des acquis d'expérience) permettra aux cadres moyens et aux employés qui ont mené des expériences professionnelles importantes, de valoriser ces compétences. Par cette valorisation, la VAE entend éviter aux gens concernés de refaire toute une formation complète et longue, et parfois coûteuse pour les entreprises. À cet effet, elle propose un complément d'informations ou bien la remise d'un diplôme équivalent à l'expérience évaluée. Cela va certainement renforcer les relations entre le secteur socioéconomique et celui de l'enseignement supérieur».

Z. D.



Ce projet vise la valorisation de l'expérience professionnelle déjà acquise par des personnes titulaires d'un baccalauréat et qui n'ont pas eu la chance de poursuivre des études universitaires ; cette opération concerne tous les salariés et les employés dans les différents domaines et secteurs.